



**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 28 REJEB 1440 (4 AVRIL 2019)**

\*

I- Le Ministre de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique a présenté un exposé sur les résultats de l'enquête sur l'emploi dans le domaine industriel menée en coopération avec la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

II- Le conseil a examiné les projets de textes suivants :

 **Projets de loi :**

1. **Projet de loi n° 20.19** modifiant et complétant la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes.  
**Adopté sous réserve de tenir compte des observations soulevées par le Ministre de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique à son sujet.**

2. **Projet de loi n° 21.19** modifiant et complétant la loi n° 5-96 sur la société en nom collectif, la société en commandite simple, la société en commandite par actions, la société à responsabilité limitée et la société en participation.

**Adopté.**

 **Projet de décret :**

 **Projet de décret n° 2.19.137** portant statut particulier du corps des assistants médicaux du Ministère de la Santé.

**Le Conseil a décidé de reporter l'examen de ce projet à une prochaine réunion du Conseil du Gouvernement.**